



L'ÉDITO DE
FRANÇOIS MITTERRAND

LA MONNAIE, CE N'EST RIEN

Ma vocation naturelle ne m'avait pas porté vers l'économie, que j'ai néanmoins approchée à l'université. Mes responsabilités m'ont amené à lire, à réfléchir davantage en ce domaine. Je ne prétends pas tout savoir, loin de là. Je me mets en situation de tout comprendre. Je n'en connais pas beaucoup en économie, mais sans doute un peu plus que le général de Gaulle. La France a été prospère pendant des années. La monnaie, ce n'est rien. La psychologie, la confiance, c'est tout. Je préfère tendre la main aux travailleurs plutôt qu'aux maîtres de l'argent. Voilà la vérité. Je considère que l'argent gagné trop facilement est pour toujours suspect et, qu'en effet, il est fait pour corrompre.

Autrefois, on élevait des tours, des cathédrales, pour qu'elles se rapprochent du ciel. Aujourd'hui, on construit des tours, des tours du grand capital partout, pour que du tas d'or qui est là-haut on puisse dominer la terre. De l'argent, il en faut, c'est un moyen d'échange nécessaire dans une société moderne. Je dis qu'il faut absolument que cet argent soit orienté vers les investissements qui servent notre pays, parce qu'ils servent notre économie et qu'il faut prendre tous les moyens qui conviendront pour éviter l'argent spéculatif. Le véritable ennemi, j'allais dire le seul, parce que tout passe par chez lui, le véritable ennemi si l'on est bien sur le terrain de la rupture initiale, des structures économiques, c'est celui qui tient les clefs... C'est celui qui est installé sur ce terrain-là, c'est celui qu'il faut déloger... C'est le monopole ! Terme extensif... pour signifier toutes les puissances de l'argent, l'argent qui corrompt, l'argent qui achète, l'argent qui écrase, l'argent qui tue, l'argent qui ruine, et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des hommes.

C'est bien là la grandeur et la difficulté de notre combat, en face du pouvoir d'argent et des grands intérêts capitalistes. Le levain de notre combat, c'est justement l'imagination. Elle nous manque trop souvent, pas du tout parce que nous ne pouvons pas être imaginatifs, mais parce que nous dédaignons de l'être.

Il y a les inégalités du savoir, il y a des inégalités de toutes sortes. Il y a des manières simples à imaginer et difficiles à réaliser par des réformes fiscales. Notre système fiscal est organisé de telle sorte qu'il est toujours plus dur pour les plus faibles et favorable aux plus riches. Après tout, une bonne économie ne peut reposer – combien de fois l'ai-je dit pendant toutes ces années ? – que sur un sentiment de justice sociale, de paix sociale. Et la justice et la paix sociales, elles ne peuvent être simplement le cadeau du hasard. Il faut que l'immense majorité de notre peuple, et d'abord le peuple qui travaille, le peuple de ceux qui produisent, sente que les réformes si longtemps attendues sont maintenant entrées dans les faits, dans nos mœurs, dans l'histoire. —

Sources :

« Cartes sur tables », Antenne 2, 16 mars 1978
Conseil des ministres, 16 juin 1982
Congrès d'Épinay, 13 juin 1971
Discours à Figeac, 27 septembre 1982
Discours à Le Grand-Quevilly, vendredi 17 janvier 1986
« Sept sur Sept », TF1, 12 février 1989
« Sept sur Sept », TF1, 25 mars 1990



6

POLITBURO
FRANÇOIS
MOLINS
PAR
JEAN-JACQUES
URVOAS

Charles

RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

GRAINE DE STAR
**HERVÉ
BERVILLE**
« Mon rêve,
c'est d'avoir mille vies »



10

JE T'AIME MOI NON PLUS
**CAROLE
BARJON**
« Et Jean-François Copé
n'a pas insisté... »

16

POUR QUI VOTEZ-VOUS ?
**GUILLAUME
MEURICE**

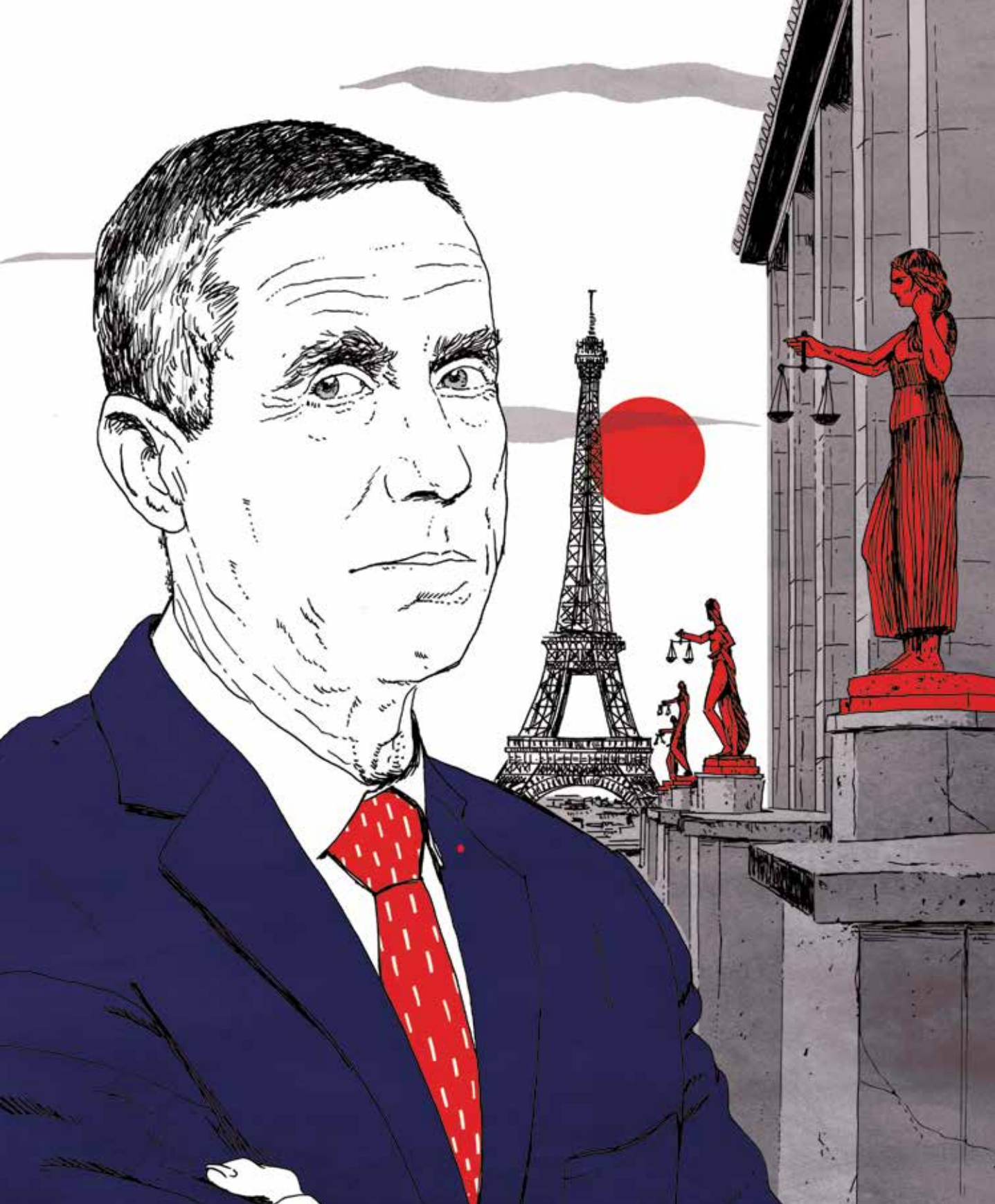


© Patrice Normand/Leextra
/Da Coffee Time



30

INTERVIEW D'UNE CHARLOTTE
**CHARLOTTE
MARCHANDISE**
« On aurait
révolutionné
la campagne ! »



POLITBURO



SI LOIN, SI PROC'

FRANÇOIS MOLINS
PAR **JEAN-JACQUES URVOAS**

Ancien garde des Sceaux

Lorsqu'il fut garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas s'est bien gardé d'entretenir des relations avec le procureur de Paris, François Molins. Séparation des pouvoirs oblige. C'est donc un portrait lointain, mais chaleureux, qu'il trace de ce magistrat qui, dans une France meurtrie par les attentats, a su redonner un certain lustre à la communication judiciaire.

ILLUSTRATIONS **DA COFFEE TIME**

François Molins doit beaucoup à Albin Chalandon. Plus exactement, le procureur de Paris tire l'essentiel de son pouvoir et de sa visibilité dans la lutte antiterroriste des dispositions issues de la loi du 9 septembre 1986, portée par le garde des Sceaux de l'époque.

En effet, si la mise en place du dispositif de prévention et de répression du terrorisme – qui place en son centre l'autorité judiciaire, et singulièrement le parquet parisien – remonte à plus de trente ans, ce n'est que très récemment que les Français en ont découvert l'architecture, grâce à l'action de François Molins.

L'image de ce magistrat reste indissociablement liée à la dramatique période ouverte le 11 mars 2012 lorsque les tueries perpétrées par Mohamed Merah ensanglantèrent Toulouse. Quelques jours plus tard, le 20 mars, François Molins décidait de tenir sa première conférence de presse, afin de «*rendre publics des éléments objectifs tirés de la procédure ne comportant aucune appréciation sur le*

bien-fondé des charges retenues contre les personnes mises en cause», comme l'article 11 du Code de procédure pénale l'y autorise.

Depuis, après chaque attentat, les Français se sont tristement habitués à l'observer dans le même décor, les mains agrippées à un petit pupitre placé dans le coin d'une pièce du tribunal de grande instance de Paris, décrivant d'une voix contenue, presque timide, les faits sur lesquels le ministère public conduit ses investigations. Avec la précision factuelle qui lui est si caractéristique, François Molins a remis l'autorité judiciaire à sa place, là où les syndicats de policiers s'étaient trop longtemps imposés comme les principaux vecteurs d'une information aussi parcellaire qu'orientée.

Ainsi, de la tuerie du Bataclan à l'interpellation début novembre de dix personnes en région parisienne, dans le sud de la France et en Suisse, mois après mois, François Molins marque de son empreinte une époque mouve-



Bien qu'il ne rechigne pas à rencontrer les journalistes, il aime le secret et aspire plus à être respecté qu'aimé. Probablement le présent portrait lui-même le hérissera-t-il, lui dont l'anxiété est l'un des moteurs de son intelligence.

mentée. Alors que, traditionnellement, tel Janus, les magistrats ont deux faces (le juge pacificateur et le juge punisseur), il est pour sa part devenu la figure rassurante de l'autorité pleinement engagée pour la sécurité des Français. Sachant canaliser l'émotion, parvenant à communiquer sans altérer le secret de ses enquêtes, il incarne une justice en action, concentrée sur les faits, économe de mots, mais déterminée à établir la vérité.

Le garde des Sceaux que j'ai été lui en est reconnaissant. Notre panthéon judiciaire n'est en effet guère fourni, au point que ce sont les sempiternelles figures de Salomon et de Saint Louis qui reviennent le plus souvent pour illustrer la justice. Or non seulement le premier, roi d'Israël, n'était pas un magistrat, mais l'on ne retient surtout de lui qu'un jugement imparfait, construit sur des méthodes psychologiques discutables. Quant au second, si son chêne dans le parc du château de Vincennes est passé à la postérité, on ignore la moindre de ses décisions pour ne retenir qu'une légendaire sagesse, plus d'ailleurs qu'un réel souci de l'équité.

Pour autant, et même si j'apprécie le rôle qu'assume aujourd'hui François Molins, nous n'avons jamais entretenu de relations. Naturellement, nous nous sommes régulièrement croisés au hasard des occasions offertes par le calendrier judiciaire, et il m'est parfois arrivé de l'écouter dans des colloques ou des réunions

plus solennelles. J'ai alors toujours apprécié son humilité et son souci de valoriser le travail de ses équipes.

Mais j'ai en permanence veillé à ce qu'aucun de mes actes ne vienne nourrir l'inépuisable procès d'intention sur les supposées tentations d'ingérence du pouvoir politique dans la gestion des enquêtes. La loi du 26 juillet 2013 a beau avoir prohibé les «instructions dans des affaires individuelles», l'opinion publique ainsi que nombre d'élus persistent à considérer qu'un ministre peut influencer les investigations conduites par les

procureurs. J'espère d'ailleurs qu'un jour le législateur consentira à évaluer ce texte, ce qui permettrait de démontrer combien les fameuses «remontées d'informations» auxquelles les parquets sont tenus de procéder à l'attention de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice sont souvent bien moins fournies et systématiquement bien plus lentes que celles alimentant nombre d'articles publiés dans la presse!

Quoi qu'il en soit, l'universitaire que je n'ai jamais cessé d'être se réclamant d'une stricte conception de la séparation des pouvoirs, je me suis toujours interdit de solliciter un parquetier — qu'il exerce à Paris, à Nice ou à Boulogne. C'est dire si j'ai apprécié les méritoires efforts déployés par un magistrat comme François Molins en vue d'expliquer en permanence son action. L'impartialité ne peut aller sans l'exigence de responsabilité. C'est une simple question de légitimité. Et je veux croire que, par cette absence de relations, nous avons *de facto* contribué à dissiper l'incrédulité de certains quant à l'indépendance du ministère public.

Nul doute que, chez les auditeurs de l'École nationale de la magistrature, ce choix de l'indépendance recueille l'assentiment de tous ceux qui choisiront le parquet! Suffira-t-il pour autant à donner naissance à une «*Génération Molins*», selon la formulation adoptée dans un



tweet d'avril 2017 qui saluait l'une de ses interventions? Je n'en suis pas sûr, car si l'homme a une flatteuse réputation de meneur d'hommes (ce qui n'est pas si courant dans l'institution), il n'appartient pas à cette catégorie de magistrats qui, à l'instar de Pierre Truche ou de Jean-Louis Nadal, s'efforcent de bâtir une doctrine sur la conduite de l'action publique. De fait, son unique contribution théorique reste, pour le moment, un modeste, mais rigoureux ouvrage intitulé *Le Secours en montagne, présentation et aspects juridiques*.

De surcroît, bien qu'il ne rechigne pas à rencontrer les journalistes, il aime le secret et aspire plus à être respecté qu'aimé. Probablement le présent portrait lui-même le hérissera-t-il, lui dont l'anxiété est l'un des moteurs de son intelligence. Sans doute aussi une trace de la rigueur apprise au collège jésuite du Caousou à

Toulouse où il fut scolarisé, ou encore un héritage de son père médecin militaire et de sa mère greffière.

Reste à envisager son avenir. En novembre 2018, comme tous les chefs de cour en place depuis sept ans, il sera tenu à un changement d'affectation. Excellent juriste, maître réputé de la procédure, nombreux sont ceux qui l'imaginent au parquet général près la Cour de cassation, succédant à Jean-Claude Marin, lequel quittera son poste en juin prochain. Homme de combats et de terrain, ce n'est sans doute pas son vœu. Procureur national antiterroriste? Il fut l'un des principaux contempteurs de cette fonction voulue par Nicolas Sarkozy, estimant dans un entretien au *Monde* que «le dispositif actuel [était] un gage d'efficacité et de cohérence». Mais c'était dans «l'ancien monde»... —

JE T'AIME...
MOI NON
PLUS

CAROLE BARJON

« Et Jean-François
Copé n'a pas
insisté... »

Cela fait trente-six ans que Carole Barjon couvre la politique pour *Le Nouvel Observateur* où elle est entrée en 1981, séduite par ce « *journal rocardien* ». Aujourd'hui chef du service politique, elle revient pour *Charles* sur quelques moments de sa vie professionnelle. Où il est souvent question de voitures et d'enfants...

PROPOS RECUEILLIS PAR **DIANE MALOSSE** PHOTO **PATRICE NORMAND/LEEXTRA**





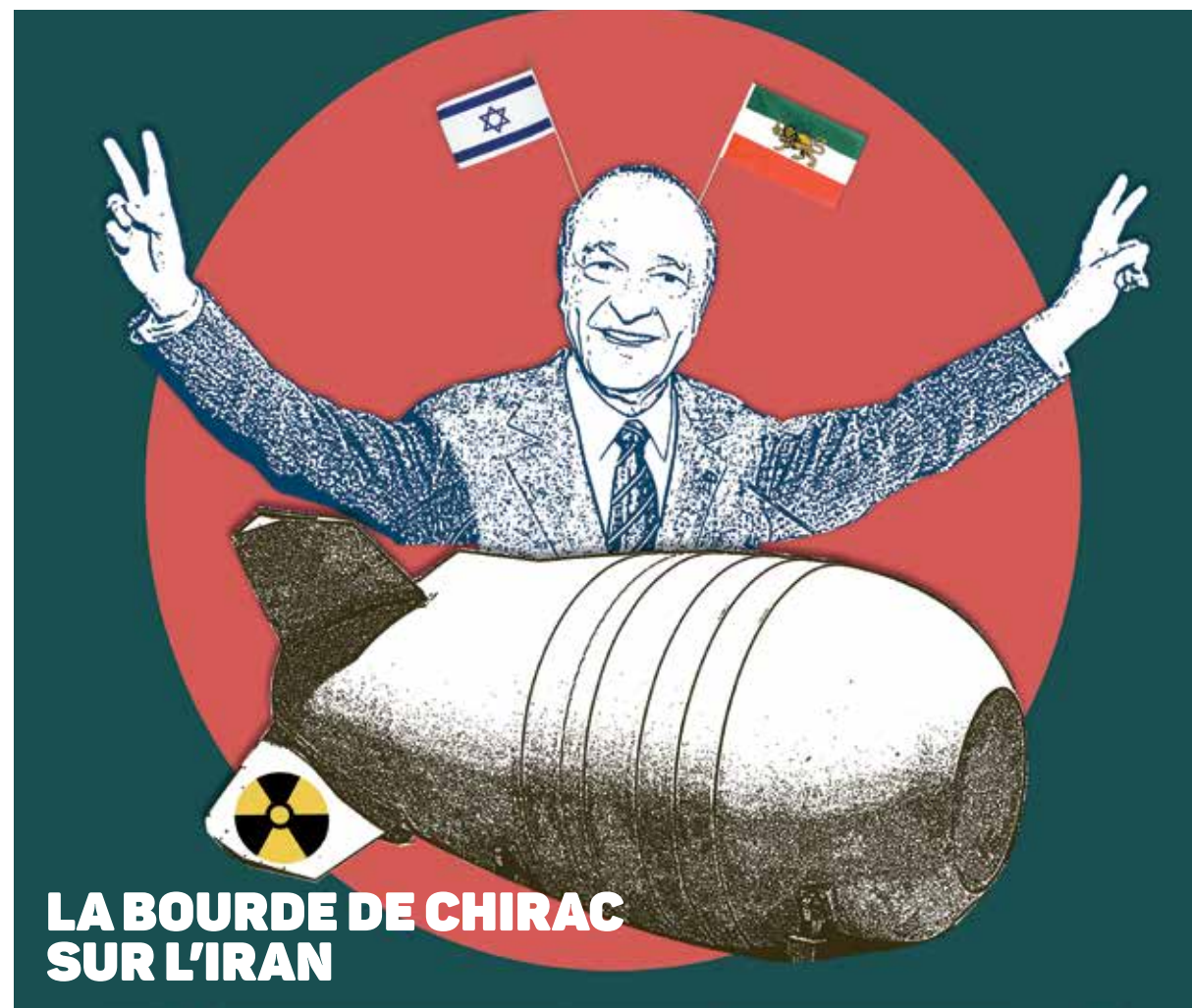
MISE EN QUARANTAINE PAR SÉGUIN

«Le premier homme politique avec qui j'ai déjeuné, et qui m'a le plus fascinée, aura été Philippe Séguin. Son éloquence, son art oratoire, sa culture historique... C'était aussi un personnage caractériel et même cyclothymique. Un jour, j'avais écrit un article qui ne lui avait pas plu. Je racontais qu'il jouait sur tous les tableaux et se débrouillait toujours pour qu'on ne puisse jamais lui attribuer une position tranchée. Il m'avait alors expliqué que j'étais mise en quarantaine et que, pendant trois mois, je n'avais plus le droit de lui parler ou de le voir. Il m'ignorait, ne répondait pas à mes questions... Et puis, un jour, ma quarantaine a été levée, et on a joué au rami dans l'avion! Il gagnait tout le temps, ça m'énervait. C'était un grand joueur de cartes et un dingue de mots croisés. Il m'avait même fabriqué une grille, spécialement pour moi...» —



GISCARD ET LA VOITURE DE SPORT

«En 1982, je suivais la campagne de Valéry Giscard d'Estaing pour les cantonales. Je me rappelle qu'il sillonnait les routes du canton de Chamalières avec une collaboratrice au volant de sa Peugeot 504. Avec sa veste pied-de-poule, il avait l'air très gentleman-farmer. À une des étapes dans un petit village, il avait été rejoint par le fiancé de sa collaboratrice à la voiture de sport un peu rutilante. Giscard était furieux, il avait trouvé que c'était une faute de goût absolue, et avait engueulé sa collaboratrice en lui disant que ce n'était pas le moment, pendant la campagne, de venir avec des voitures onéreuses. Il était assez conscient de l'effet que cela pouvait provoquer... Ce qu'il y avait de drôle aussi avec Giscard, c'est qu'il ne savait jamais quoi dire lorsque les journalistes se présentaient à lui. Alors il posait toujours la même question: "Ah bonjour, comment êtes-vous venu?" Ça nous faisait tous marrer.»



LA BOURDE DE CHIRAC SUR L'IRAN

«À la fin de son mandat, en janvier 2007, Jacques Chirac a voulu faire une grande interview sur l'environnement. L'Élysée adresse donc une proposition conjointe au *Nouvel Observateur*, à l'*International Herald Tribune* et au *New York Times*. Pendant l'entretien, il y a une question sur le nucléaire iranien. Chirac fait alors une réponse invraisemblable en parlant de l'Iran: "Il va l'envoyer où, cette bombe? Sur Israël? Elle n'aura pas fait 200 mètres dans l'atmosphère que Téhéran sera rasée." En résumé, il nous disait que le lendemain une bombe partirait sur Téhéran! Personne ne moufte, on ne relève surtout pas. Après l'entretien, le *New York Times* veut sortir l'article le lendemain. Sauf qu'au *Nouvel Observateur*, nous avions un délai de sortie, on s'est battus pour qu'ils attendent quelques jours. Jérôme Bonnafont, le porte-parole de l'Élysée, comprend qu'il y a une énormité et essaye de

rattraper le coup. Il passe la nuit au téléphone avec le *New York Times* et appelle aussi Tel Aviv pour prévenir que quelque chose risque de sortir. On frôlait la crise diplomatique... Le mardi, jour de notre bouclage, coup de fil de l'Élysée à 13 heures pour nous dire que Chirac nous reçoit à 14 heures une deuxième fois. C'était tellement rapide que je demande à Jérôme si je peux me garer dans la cour. Je suis donc entrée avec ma petite Micra grise toute cabossée dans la cour de l'Élysée avec les gardes républicains et j'ai eu le droit de me garer à côté de la voiture présidentielle! Cette fois, Chirac est entouré de tout l'arrière-ban présidentiel, il fait un correctif et dit totalement l'inverse sur l'Iran. En réalité, son AVC avait peut-être eu plus de séquelles que prévu, et il ne maîtrisait plus tout à fait ce qu'il disait...»